



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 19-2018 - Séance du 24 septembre 2018 - Orale

Fête des vignerons 2019 - Banneret

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Suite à l'annonce faite dans le journal intercommunal n° 36 du mois de mai 2018 pour la désignation d'un banneret portant les couleurs st-légerines, la candidature de M. Julien Gorgerat, domicilié au chemin des Osches 5B, et qui fêtera ses 20 ans durant l'année 2019, plus particulièrement pendant la fête, a été retenue.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà de belles satisfactions, tant durant les répétitions que durant la fête elle-même.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay

Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 23 juillet 2018

M. Epp, municipal

Copie au bureau du conseil communal